

## FORMATION SALARIE DESIGNE COMPETENT

ASSURER SA MISSION DE SALARIE DESIGNE COMPETENT EN SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

### PUBLIC VISE

Cette formation s'adresse à toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de salarié désigné compétent en matière de santé et de sécurité. Cette formation s'adresse plus particulièrement aux salariés des TPE/PME.

**Pré requis :** Aucun.

Nous adaptons nos prestations à chaque stagiaire, quelles que soient vos difficultés ou les situations de handicap que vous rencontrez.

### OBJECTIFS VISES

Conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'Assurance Maladie-Risques/INRS :

- ✓ Situer l'entreprise au regard de la prévention des risques
- ✓ Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés
- ✓ Identifier des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques
- ✓ Contribuer à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail (registres obligatoires, document unique, plan de prévention, etc.)
- ✓ Situer son rôle parmi les acteurs en santé et sécurité au travail

### DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Il s'agit d'une formation action avec des mises en pratiques en situations professionnelles (réelles ou reconstituées) et avec des retours d'expériences collectif.

### CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Les enjeux humains, financiers et juridiques de la santé et sécurité
- ✓ Les différentes méthodes d'analyse des situations de travail afin de détecter les phénomènes dangereux
- ✓ Les différents niveaux de la prévention : les principes généraux de la prévention, la connaissance des risques professionnels
- ✓ Les différents acteurs internes et externes, le rôle du salarié désigné compétent
- ✓ Le positionnement de l'entreprise par rapport à ses obligations Santé et Sécurité
- ✓ La mise en place d'une démarche de prévention : de l'identification des risques à la mise en place et au suivi du plan d'action

### VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait à l'évaluation en continu et à une restitution individuelle orale, issue des travaux inter session.

### LIEU DE FORMATION :

Intra entreprise  
ou  
Inter entreprise (nous consulter).

### DUREE : 28 H

3 jours (21h) de formation en face-à-face et non consécutifs organisés en 2j+1j

+ 1 jour (7h) de travaux d'intersession à minima

### TARIF :

Nous consulter

### INTERVENANT :

Formatrice certifiée par l'Assurance Maladie Risques professionnels/INRS et psychologue du travail/ergonome.

### MOYENS PEDAGOGIQUES

#### UTILISES :

- ✓ Exposés didactiques.
- ✓ Echanges.
- ✓ Power point et vidéos.
- ✓ Tableau blanc.
- ✓ Observations sur poste de travail (si accord de l'entreprise).
- ✓ Retour d'expériences.

### NOMBRE DE PARTICIPANTS :

12 personnes maximum conseillé

### DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION

Source documentaire à jour sur le site : [www.apptitude-prevention.fr](http://www.apptitude-prevention.fr)  
Accès individuel avec mot de passe fourni en formation.